

Arrivée d'un nouvel antibiotique pour contrer les infections respiratoires

Santé Canada a récemment homologué un antibiotique faisant partie de la nouvelle famille des kétolides, le Ketek^{MC} (télithromycine). Ce nouveau médicament cible de manière optimale les bactéries responsables des infections des voies respiratoires. Le traitement est de courte durée et la dose est quotidienne. Ketek est recommandé pour le traitement de la pneumonie extra-hospitalière, pour les surinfections bactériennes de bronchite chronique, pour l'amygdalite ainsi que pour la pharyngite. Le traitement s'est montré efficace même en présence de bactéries résistantes aux antibiotiques d'usage courant, comme la pénicilline et les macrolides.

Selon le Docteur Jacques La Forge, professeur de clinique à la Faculté de médecine de l'Université Laval et pneumologue à l'Institut de cardiologie et de pneumologie de l'Hôpital Laval de Québec, le traitement des infections respiratoires est de plus en plus ardu. Les personnes infectées par des bactéries résistantes aux anti-

biotiques mis à notre disposition présentent des symptômes de plus longue durée et accroissent le risque d'apparition d'une résistance. De plus, Docteur La Forge souligne que « grâce à un antibiotique à spectre ciblé, les médecins augmentent les possibilités de guérison une fois pour toutes, sans avoir à prescrire un antimicrobien différent ».

Une étude a été réalisée auprès de 300 patients ayant contracté une pneumonie extra-hospitalière. Une dose quotidienne de Ketek pendant 10 jours a guéri 94,6 % des sujets, contrairement à 90,1 % des patients qui avaient reçu des doses élevées d'amoxicilline, 3 fois par jour. D'autres études ont également été menées auprès de patients atteints de surinfections bactériennes de bronchite chronique, d'amygdalite et de pharyngite, et les résultats sont tout aussi encourageants. Qui plus est, le télithromycine possède une excellente tolérabilité. Ketek a été découvert par Aventis Pharma inc.

Percée thérapeutique pour la leucémie myéloïde chronique

Le premier traitement anticancéreux capable de cibler spécifiquement les molécules cancérogènes et d'éliminer le dysfonctionnement sans toutefois toucher aux cellules saines vient d'être approuvé par Santé Canada. Il s'agit de Gleevec[®] (mésylate d'imatinib), développé par Novartis SA. Ce nouveau traitement offre une meilleure chance de maintenir une bonne fonction physique et un bien-être aux patients adultes nouvellement diagnostiqués de leucémie myéloïde chronique avec chromosome Philadelphie positif.

Le mésylate d'imatinib avait été approuvé en 2001 au Canada comme traitement de deuxième ligne, après l'échec de l'interféron-alpha. Cependant, l'étude IRIS (*International Randomized Study of Interferon vs.*

Gleevec) a démontré que Gleevec est plus efficace que le traitement traditionnel lorsqu'il est administré en première ligne. L'essai a comparé le mésylate d'imatinib à un traitement traditionnel d'une association d'interféron-alpha et de cytosine arabinoside auprès de 1 106 patients. Après une période de 18 mois, 76,2 % des sujets nouvellement diagnostiqués traités par Gleevec ne présentaient plus de signes évidents de la maladie, comparativement à 14,5 % des patients ayant suivi le traitement traditionnel. De plus, le traitement retarderait considérablement l'évolution de la maladie aux stades avancés, tout en améliorant la qualité de vie des patients.

Le combat contre les infections compliquées se poursuit

Il y a peu de temps, Santé Canada annonçait l'approbation d'un nouvel antibiotique injectable à dose monoquotidienne permettant de simplifier le traitement des infections modérées à graves causées par diverses bactéries. Il est question d'Invanz^{MC} (ertapénem sodique), un médicament développé par Merck Frosst.

L'ertapénem sodique représente un traitement aussi efficace, selon certaines études cliniques, que les traitements d'association nécessitant plusieurs doses par jour. Ce médicament réduit, entre autres, l'utilisation des ressources de la santé ainsi que les risques d'erreurs de médication chez les patients hospitalisés. Un autre avantage de ce nouvel antibiotique est sa souplesse : il peut être administré par voie intraveineuse ou par voie intramusculaire.

Le Docteur Michel Poisson affirme que « l'ertapénem sodique simplifie le traitement et il s'est révélé efficace, lors d'études, contre de nombreuses infections bactériennes compliquées, telles que les infections intra-abdominales, les infections de la peau et des structures cutanées et les pneumonies extra-hospitalières ». Le Docteur Poisson est professeur agrégé au département de microbiologie de l'Université de Montréal et directeur adjoint du service des maladies infectieuses du département de microbiologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Lors de ces études cliniques, l'ertapénem a été comparé à des antimicrobiens couramment prescrits pour le traitement des infections intra-abdominales compliquées extra-hospitalières, nécessitant

plusieurs doses par jour ou une utilisation d'autres agents. Par exemple, un essai mené auprès de 633 patients atteints d'une infection intra-abdominale compliquée a démontré que 1 g d'ertapénem administré une fois par jour était équivalent sur le plan statistique à 3, 375 g de l'association pipéracilline sodium/tazobactam sodium administrée toutes les 6 heures. Une autre étude a démontré qu'un gramme d'ertapénem administré une fois par jour est aussi efficace que le traitement combinant 2 g de ceftriaxone par jour avec 500 mg de métronidazole toutes les 8 heures.

L'activité bactérienne de l'ertapénem est limitée contre les espèces bactériennes de *Pseudomonas* et d'*Acinetobacter*. *Clin*



La fièvre du samedi soir – à la manière de CELEBREX^{MD}

Agent anti-inflammatoire et analgésique. Monographie du produit offerte sur demande. Il faut respecter les mises en garde générales sur les AINS.



Pfizer Canada Inc.
Kirkland (Québec)
H9J 2M5



CÉLÉCOXIB

CELEBREX^{MD}

CELEBREX^{MD} est une marque de commerce déposée utilisée par Pfizer Canada Inc. avec l'autorisation de G.D. Searle & Co.